

École Supérieure d'Art et Design

•Grenoble

•Valence

Plan d'action pour l'inclusion - ÉSAD •Grenoble •Valence

Erasmus+ 2021-2027

1. Objectif général

Renforcer l'accessibilité et l'équité dans les mobilités Erasmus+ en garantissant à toutes les étudiant·e·s de l'ÉSAD••, notamment celles et ceux ayant moins d'opportunités, les moyens d'effectuer une mobilité internationale dans des conditions équitables, durables et inclusives.

2. Définition des bénéficiaires prioritaires

Conformément à la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur, l'ÉSAD•• s'engage à identifier et accompagner les étudiant·e·s « ayant moins d'opportunités », c'est-à-dire :

- Étudiant·e·s en situation de handicap (physique, mental ou lié à la santé),
- Étudiant·e·s issu·e·s de milieux socio-économiques défavorisés,
- Étudiant·e·s ayant des charges familiales (ex. : parents d'enfants),
- Étudiant·e·s salarié·e·s ou athlètes de haut niveau,
- Étudiant·e·s vivant dans des zones rurales ou éloignées,
- Étudiant·e·s primo-arrivant·e·s dans l'enseignement supérieur,
- Étudiant·e·s en situation de précarité linguistique ou culturelle.

3. Actions de soutien à l'inclusion

a. Complément financier spécifique

- Un **complément de 250 € par mois** est systématiquement proposé aux étudiant·e·s répondant aux critères d'inclusion, sur justificatif.
- L'information sur ce soutien est clairement communiquée dès la phase de constitution du dossier de mobilité (partage du guide inclusion du programme)
- Une **procédure simplifiée de demande** est mise en place avec la coordinatrice de la mobilité.

b. Accompagnement administratif personnalisé

- Entretiens individuels avec la coordinatrice pour définir les besoins spécifiques.
- Soutien dans la constitution du dossier, notamment pour les étudiant·e·s rencontrant des difficultés d'expression écrite, de compréhension administrative ou de planification.

- Mise à disposition d'une **aide au montage du projet** via des permanences et un contact de référence unique :
Raphaëlle Gondry - raphaelle.gondry@esad-gv.fr

c. Préparation linguistique renforcée

- Promotion active des **cours en ligne de European Academy** auprès des étudiant·e·s en exprimant le besoin.
- Suivi personnalisé des progrès linguistiques.

Mesures d'équité dans la sélection des candidat·e·s à la mobilité

- Les **critères d'évaluation** tiennent compte explicitement des situations de vulnérabilité.
- La **commission de mobilité** veille intégrer les enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion dans ses pratiques.
- Les étudiant·e·s en situation prioritaire peuvent bénéficier d'un **accompagnement renforcé** pour améliorer la qualité de leur dossier (lettre de motivation, portfolio).

5. Suivi et évaluation

- Un **suivi individuel est assuré pendant toute la durée de la mobilité** (contact régulier avec la coordinatrice).
- À l'issue de la mobilité, un entretien de retour est en cours de systématisation pour :
 - mesurer l'impact de la mobilité sur le parcours et l'insertion,
 - recueillir les éventuelles difficultés rencontrées,
 - améliorer les dispositifs d'inclusion futurs.

6. Communication et sensibilisation

- Interventions de la coordinatrice mobilité autour de la mobilité inclusive au cours de l'année précédant le départ et à la rentrée scolaire et deux fois par mois le semestre précédant le départ, lors de la séance de suivi collectif avec le ou la coordinatrice d'année
- Intégration d'un **témoignage d'étudiant·e bénéficiaire** dans les réunions de préparation à la mobilité.

7. Synergie avec les autres priorités Erasmus+

- **Transition écologique** : incitation à l'usage de moyens de transport à faible empreinte carbone avec bonus financier et jours de voyage compensés.
- **Transition numérique** : intégration des outils Erasmus+ en ligne dans le parcours mobilité.
- **Engagement démocratique** : valorisation de projets de mobilité à dimension sociale, solidaire ou citoyenne dans la sélection.

Conclusion

L'ÉSAD•• affirme son engagement à faire de la mobilité internationale un levier d'égalité des chances. Ce plan d'action inclusion est évolutif, révisé annuellement et co-construit avec les étudiant·e·s pour garantir une approche participative, humaine et respectueuse des diversités.